



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*Direction générale de la police nationale
Direction interdépartementale de la police nationale de Seine-et-Marne
Circonscription de Police Nationale de Melun Val de Seine*

LA POLICE NATIONALE VOUS INFORME:

Savoir se protéger contre l'arnaque au paiement sans contact qui fait des ravages

Face à une société de plus en plus connectée, les fraudes bancaires se diversifient et prennent des formes pour le moins innovantes dont l'arnaque au paiement sans contact qui se fait de plus en plus présente et semble gagner en ampleur et en audace.

Ce type de fraude, caractérisé par son élaboration simpliste mais son efficacité redoutable, repose sur un procédé qui, bien que silencieux, n'en est pas moins virulent. Les escrocs, armés de terminaux de paiement électronique (TPE), parviennent, dans la foule, à débiter jusqu'à 50 euros sur les comptes des passants sans qu'il n'y ait le moindre contact physique. Une méthode discrète qui s'expatrie désormais au-delà des simples tentatives de phishing pour envahir nos transports en commun et lieux publics.

La cible ? Tout individu se trouvant à proximité suffisante pour que le terminal détecte sa carte bancaire équipée de la fonctionnalité de paiement sans contact.

La simplicité avec laquelle ces actes frauduleux peuvent être perpétrés laisse présager une augmentation significative des cas

Stratégies de défense contre les fraudes au paiement sans contact

Il appartient à chacun de nous de prendre les mesures nécessaires pour se protéger, tout en espérant que les autorités continuent de travailler à renforcer les lois et les dispositifs de sécurité pour anticiper ces nouvelles formes de criminalité.

- Désactiver la fonctionnalité de paiement sans contact si l'on ne se sert pas du dispositif.

- Surveiller régulièrement ses comptes bancaires, afin de signaler toute transaction suspecte à sa banque. Il est bon de rappeler que les établissements bancaires sont tenus de rembourser les sommes débitées sans autorisation explicite du client.
- Utiliser un accessoire conçu pour bloquer les ondes des cartes NFC, est une solution efficace.
- Enrouler sa carte bancaire dans du papier aluminium. Cette méthode rudimentaire, s'avère être une barrière surprenante contre le vol d'information par contact.

Source: Association UFC que Choisir

Melun Val de Seine 26/04/24